



Antivol sur aliments dans magasin

Par **mili65**, le **09/11/2012** à **12:12**

Bonjour,
de manière générale je voulais me renseigner sur l'utilisation d'antivols sur la nourriture dans les magasins....depuis peu chez moi je trouve des antivols sur des aliments assez onéreux (fois gras, jambons entier et certains paquets de viande selon les marques). j'ai vu que dans d'autres départements ils faisaient pareils mais il me semble que les lois interdisent ca? peut on vraiment dans la légalité mettre des antivols sur la nourriture? je ne cautionne pas le vol mais quand il s'agit de nourriture.....c'est de la survie....merci de votre réponse...

Par **Lag0**, le **09/11/2012** à **13:41**

Bonjour,
Pouvez-vous nous citer une loi qui interdirait de mettre des antivols sur les produits ?

Par **aguesseau**, le **20/02/2014** à **17:55**

bjr,
je sais qu'on appelle ces magasins des libres- services mais cette notion a des limites;
le vol est interdit que ce soit de l'alimentation ou autres produits;
même l'état de nécessité qui est parfois avancé par les voleurs pour justifier leurs gestes est rarement voir jamais retenu car la nécessité fait souvent défaut;
cdt